



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**0Etat-major des armées
Etat-major de zone de défense de Lyon
Délégation militaire départementale de Haute-Savoie**

Annecy, le 07/08/2026
N° 20260807/ARM/EMA/EMZD LYON/DMD74/NP

NOTE

- OBJET** : Prise de fonction de monsieur le Préfet de Haute-Savoie. 17 août 2026.
Cérémonies de dépôt de gerbes à ANNECY et à MORETTE.
- ANNEXES** : I. déroulement de la cérémonie d'ANNECY
II. déroulement de la cérémonie de MORETTE
III. modalités pratiques

À l'occasion de sa prise de fonction en tant que préfet de Haute-Savoie, monsieur Jérôme BONET procèdera à un dépôt de gerbes le lundi 17 août 2026, au monument aux combattants à ANNECY puis à la nécropole des combattants des GLIÈRES à MORETTE.

Les deux cérémonies seront conduites en présence d'un détachement d'honneur du 27^e bataillon de chasseurs alpins.

La présente note fixe, en annexes, le déroulement et les modalités d'organisation de la séquence.

Le lieutenant-colonel Ludovic ROUGELOT
Délégation militaire départementale
de Haute-Savoie

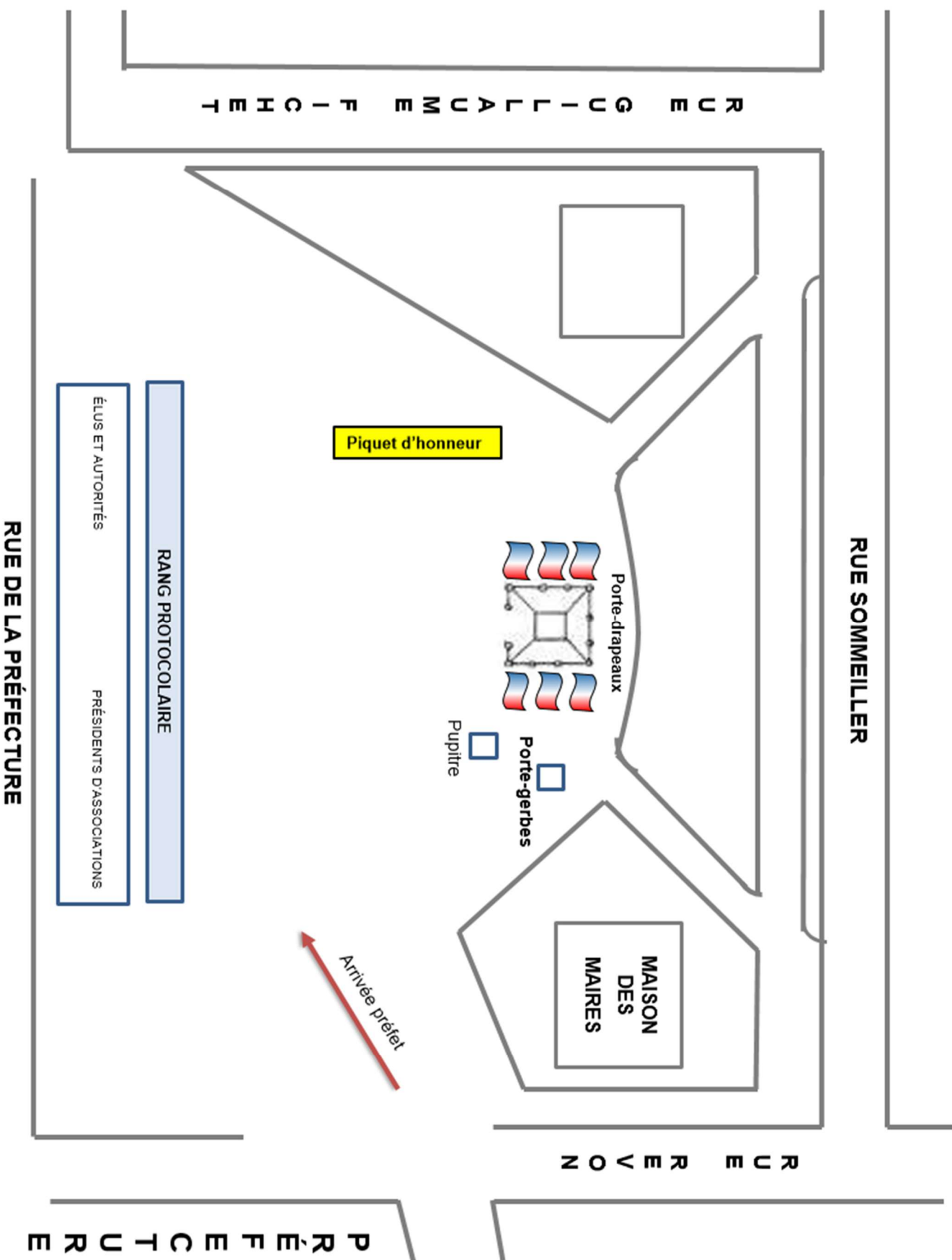
ANNEXE I

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE D'ANNECY

Lieu : Monument aux Combattants, place du Souvenir

Horaires	Déroulement	Commandement	Clairon	Responsables/Acteurs/Observations
10h05	Mise en place piquet d'honneur et clairon du 27^e BCA. Mise en place des porte-drapeaux. Mise en place des plaquettes du rang protocolaire au pied du monument.			SOA DMDA M.MISSILIER sous couvert ONACVG Chef de cabinet (PREF 74)
10h10	Rassemblement des autorités devant le monument. Formation du rang protocolaire. Formation du rang des présidents d'associations et invités d'honneur.			Chef de cabinet (PREF74) CF® DUPONT (DMD74) ONACVG <i>Présentation au public du déroulement de la cérémonie par le maître de cérémonie</i>
10h20	Arrivée du préfet, accompagnée du C2 du 27^e BCA, du SG, DIRCAB et sous-préfets. Les SG, DIRCAB, SSP rejoignent le rang protocolaire. Le préfet va saluer le piquet d'honneur, accompagnée du C2 du 27^e BCA, puis ils rejoignent le rang protocolaire.	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Garde à vous	<i>Annonce de phase par le MC</i> CF® DUPONT (DMD74) Chef du piquet Chef du piquet

Horaires	Déroulement	Commandement	Clairon	Responsables/Acteurs/Observations
10h22	Dépôt de gerbes par le préfet	Garde à vous Présentez armes	Garde à vous	<i>Annonce de phase par le MC</i> Chef du piquet <i>Présentation de la gerbe: 2 policiers nationaux. Ils présentent la gerbe et accompagnent le préfet pour le dépôt.</i> <i>Le préfet salue puis rejoint le rang protocolaire.</i>
	Minute de silence	Aux morts	Aux morts	Chef de piquet (Dès que le Préfet a rejoint le rang protocolaire)
	Marseillaise	Reposez armes Repos		Lancement par sono. Reprise chantée par les participants. Chef de piquet
A l'issue	Salut des autorités aux porte-drapeaux, présidents d'associations et invités d'honneur			<i>Annonce par le MC</i> Guidage par ONACVG
	Salut du piquet d'honneur au C2 du 27 ^e BCA accompagné du préfet	Garde à vous Présentez armes	Néant	Chef du piquet CF® DPUONT (DMD74)
	Fin de la cérémonie	Reposez armes Repos		Chef du piquet
	Départ des porte-drapeaux en procession			<i>Annonce par le MC</i> ONACVG



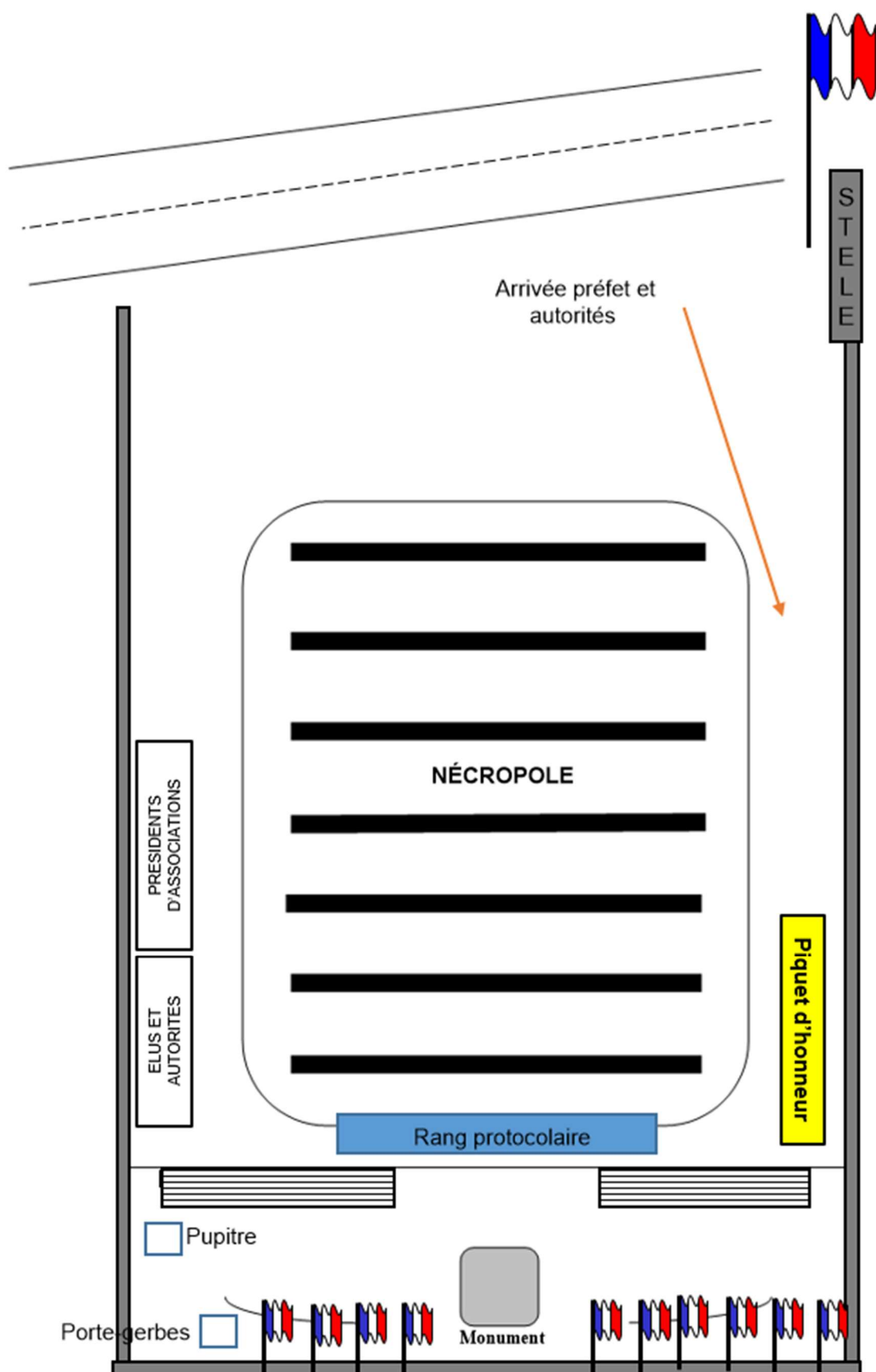
ANNEXE II

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE DE MORETTE

Lieu : nécropole nationale aux combattants des GLIÈRES

Horaires	Déroulement	Commandement	Clairon	Responsables/Acteurs/Observations
11h15	Mise en place piquet d'honneur et clairon du 27^e BCA. Mise en place des porte-drapeaux. Mise en place des plaquettes du rang protocolaire au pied du monument. Formation du rang des présidents d'associations et invités d'honneur.			ADC PETITJEAN DE MARCILLY sous couvert ONACVG Chef de cabinet (PREF 74) ONACVG
11h20	Rassemblement des autorités à l'entrée de la nécropole.			Chef de cabinet (PREF74) CF® DUPONT (DMD74) <i>Présentation au public du déroulement de la cérémonie par le maître de cérémonie</i>
11h30	Arrivée du préfet. Accueil par les autorités. Déplacement vers le monument. MEP des autorités sur le rang.	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Garde à vous	<i>Annonce de phase par le MC</i> Chef du piquet Chef de cabinet (PREF74) CF® DUPONT (DMD74) Chef du piquet

Horaires	Déroulement	Commandement	Clairon	Responsables/Acteurs/Observations
11h32	Dépôt de gerbes par le préfet Minute de silence Marseillaise	Garde à vous Présentez armes Aux morts Reposez armes Repos	Garde à vous Aux morts	<i>Annonce de phase par le MC</i> Chef du piquet <i>Présentation de la gerbe: 2 gendarmes. Ils présentent la gerbe et accompagnent le préfet pour le dépôt.</i> <i>Le préfet salue puis rejoint le rang protocolaire.</i> Chef de piquet (Dès que le Préfet a rejoint le rang protocolaire) Lancement par sono. Reprise chantée par les participants. Chef de piquet
A l'issue	Salut des autorités aux porte-drapeaux, présidents d'associations et invités d'honneur Salut du piquet d'honneur au C2 du 27^e BCA accompagné du préfet Fin de la cérémonie Départ des porte-drapeaux en procession	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Néant	<i>Annonce par le MC</i> Guidage par ONACVG Chef du piquet CF® DUPONT (DMD74) Chef du piquet <i>Annonce par le MC</i> ONACVG



ANNEXE III

MODALITÉS PRATIQUES

1. COORDINATION

- Cérémonial militaire et dispositif général : ADC Grégory CARLIER, SOA DMDA 74
- Accueil des autorités : PREF 74 + LCL MELIN + CF® DUPONT
- Maître de cérémonie : ANNECY/ service protocole de la municipalité d'ANNECY
MORETTE/ M. Axel ZAAFOUR, chef cabinet
- Accueil des associations et emblèmes : M. Vincent JULLION, DIR ADJ ONACVG 74

2. TROUPES SOUS LES ARMES

- 1 piquet d'honneur désigné par le 27^e BCA (0/1/6)

3. SONNERIES-MUSIQUES

- Les sonneries réglementaires seront exécutées par un clairon du 27^e BCA.
- Les musiques et l'hymne national seront diffusés par la sonorisation.

4. SOUTIEN

Les services de la préfecture s'assureront :

- du nettoyage et du pavoisement des sites, en lien avec les municipalités d'ANNECY et THONES et avec l'ONACVG (nécropole)
- de la mise en place du dispositif de sonorisation sur les 2 sites,
- de la mise en place et de la présentation des gerbes de fleurs,
- de la mise à disposition de 2 policiers nationaux, porteurs de gerbe, à ANNECY
- de la mise à disposition de 2 militaires de la gendarmerie, porteurs de gerbe, à MORETTE

5. TENUE DES PORTE-DRAPEAUX

Il est rappelé que la tenue des porte-drapeaux associatifs doit être conforme au guide diffusé par l'ONAC-VG (« Guide à l'usage des porte-drapeaux associatifs », édition du 27/10/2022).

Le port de la tenue militaire n'est pas autorisé.

Les contrevenants ne seront pas autorisés à participer à la cérémonie.

6. VIN D'HONNEUR

Néant.

7. SÉCURITÉ

Le site d'ANNECY sera sécurisé le temps de la cérémonie sous couvert de la DIPN en lien avec la police municipale.

Le site de MORETTE sera sécurisé par la compagnie de gendarmerie d'ANNECY.

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- Monsieur le Préfet de Haute-Savoie
- Monsieur le maire d'Annecy
- Monsieur le délégué militaire départemental de Haute-Savoie
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur interdépartemental de la Police Nationale de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur départemental du SDIS 74
- Monsieur le directeur régional des douanes
- Monsieur le directeur départemental de l'ONAC-VG 74

- 27^e Bataillon de chasseurs alpins

Sous couvert du BRCE/PREF 74 :

- Mesdames et messieurs les parlementaires de Haute-Savoie
- Monsieur le président du conseil régional AURA
- Monsieur le président du conseil départemental 74
- Messieurs les maires d'ANNECY et des communes du plateau des GLIÈRES
- Madame la présidente de la communauté de communes du Grand Annecy

Sous couvert de l'ONAC-VG 74 :

- Mesdames et messieurs les présidents des associations patriotiques et mémorielles de Haute-Savoie